

HUMEUR(S)

Will Allah save the Queen ?

Chut !...

Ne le répétez pas!

C'est (presque) un secret d'Etat...

Mais le bruit court dans les couloirs impénétrables et obscurs de Buckingham Palace que la Reine envisage de porter le « voile » pour plaire à ses sujets musulmans...

Plaisanterie ? Manipulation ? Retour de l'obscurantisme moyenâgeux ?

Peut-être...**Mais** pas moins obscurantiste que la parole récente du « Primat de l'anglicanisme » qui, le plus sérieusement du monde, demande l'application de la loi islamique, la chari'a, pour régir les rapports entre les adeptes de cette religion, au lieu et place de la loi et du droit britanniques...

Effacer la loi territoriale, générale, élaborée démocratiquement par le peuple tout entier – le « laos »- pour lui substituer la loi étroite, particulière d'une religion, puis d'une coutume, puis d'une communauté quelconque enfermée dans ses normes et isolant ses membres de l'ensemble du corps politique et social, voilà le rêve de cet archevêque anglican...*dont le discours a dû réjouir le patriarche orthodoxe comme le pape catholique, le chef des églises réformée et évangéliste comme les membres de la Fédération des organisations islamiques d'Europe*, partisans les uns et les autres du retour des religions dans l'espace public européen, complices dans leurs revendications communes face aux différents pouvoirs politiques nationaux.

Et si l' « on » a souri d'aise dans le palais de l'Elysée – où l'on a compris combien cette proposition, destinée à « améliorer la cohésion sociale dans le pays », faisait écho aux intentions présidentielles en matière d'utilisation des religions « pour apaiser les banlieues », notamment -, « on » a dû se réjouir aussi dans maints hôtels de ville de notre bel hexagone, où la primauté de la loi particulière des musulmans est reconnue depuis nombre d'années...

Ainsi à Lille où Mme le maire impose aux piscines publiques des tranches horaires réservées aux femmes musulmanes...**Ainsi à Rennes**, où M. le maire construit avec les deniers publics des « centres culturels » islamiques avec mosquée et école coranique intégrées...**Ainsi à Lyon** où M. le Maire décide des menus spécifiques sans viande dans les restaurants scolaires...**Ainsi à Marseille, à Paris, à Bordeaux**, où les maires sortants promettent la construction de « grandes mosquées » avec l'aide publique électoralement sollicitée...

Et l'« on » a dû soupirer de plaisir Place Beauvau, à un moment où la Ministre de l'Intérieur prépare le découpage des cimetières en patchwork communautariste ...**dans le cabinet feutré de la Halde** pour qui le port du voile par une gamine d'une dizaine d'années est reconnaissance de sa liberté...**à la Chambre de Commerce de Limoges**, qui s'ouvre à la décision économique avec les représentants des églises...

Et l' on a dû pavoiser encore à Villeneuve d'Ascq où l'imam appelle *ses fidèles à voter pour le maire socialiste sortant contre son opposant qualifié de « laïque » ...Et jusqu'à Digne*, où l'évêque développe à l'usage des candidats aux municipales les valeurs qu'il leur faut défendre (... sous-entendu : *pour avoir les voix catholiques*) .

Mais on a dû aussi se « frotter les mains » de contentement aux Lilas, 104 rue Romain Rolland, où siège ce syndicat enseignant qui s'est opposé à la loi sur les signes religieux à l'école....ou **encore avenue Ledru-Rollin** , dans les locaux de cette association de parents d'élèves qui accepte les accompagnatrices voilées dans les sorties scolaires de l'école laïque...

Il faut parler clairement : on a entendu moult protestations (et pas seulement en Angleterre) fustigeant les propos de l'archevêque de Canterbury ...

Mais quand, ici même, **dans le pays qui a inventé la laïcité, qui l'a institutionnalisée dès 1905 par une loi essentielle, qui l'a inscrite dans sa Constitution**, des élus socialistes, UMP, MoDem, PCF...font le lit du communautarisme islamique (d'abord...) en acceptant ses revendications matérielles et idéologiques, *faudrait-il taire qu'ils balisent le terrain tracé par le primat religieux anglais comme par le pontife souverain de Rome, ou par le président de notre République ?*

Quand ces mêmes élus, relayés par des associations qui se disent « de défense de la laïcité » acceptent les discriminations vestimentaires, alimentaires, sexuelles liées à une loi religieuse et coutumière, *faudrait-il taire qu'ils sont les complices de ceux que, par ailleurs, ils prétendent dénoncer ?*

Quand ils refusent d'agir de manière vigoureuse et entière contre les discriminations qu'une loi religieuse rétrograde impose à la situation sociale, civique, humaine, de la femme, *faudrait-il taire leur duplicité et leur double langage ?*

Car, souvent, nous trouvons les signatures de ces élus, de ces associations, au bas de quelque proclamation de principe prétendant défendre la loi de 1905 et la laïcité, socle de la République... Et cela serait suffisant pour faire oublier leurs comportements, leurs décisions, leurs pratiques quotidiennes, ouvrant la porte au communautarisme le plus redoutable, celui de la religion islamique, pour qu'ensuite s'engouffrent dans la brèche toutes les églises, fort aise de pouvoir peser sur un espace public dont une loi historique les avait chassées ?

Le discours de l'archevêque anglican est révélateur de l'organisation politique et sociétale de cette Europe qui se prépare à travers le traité simplifié de Lisbonne...

Et l'offensive contre le ciment laïque de la Nation française est bien à l'ordre du jour.

Il faudra bien plus qu'un simple communiqué de principe pour y faire face.

Il faudra surtout la clarté dans le combat et les objectifs à atteindre.

A ce jour, on ne peut pas dire que cela est !

Fait le 11 / 02 / 08

Empédoclatès
«du bon usage de la raison »